



« Une réduction de l'offre publique de soins »

Carte blanche. Gérard Brovelli, maître de conférences honoraire à l'Université de Nantes, livre dans une tribune quelques réflexions sur les choix réalisés par la ville de Nantes et Nantes métropole pour le futur CHU.

À la veille du démarrage des travaux du nouveau CHU et alors que la contestation se fait toujours entendre, il est encore possible de livrer quelques réflexions sur ce choix de politique publique.

Le regroupement sur un seul site en question

Actuellement déployé sur deux sites importants, centre-ville et CHU nord (sans oublier l'hôpital Saint-Jacques) l'activité hospitalière publique sera regroupée sur un seul site un peu excentré.

On doit souligner que, parmi toutes les métropoles françaises, Nantes est la seule à faire ce choix du regroupement sur un seul site. Difficile de justifier un tel choix alors que l'offre privée se développe sur trois sites périphériques, plus la clinique Bretécher. Inévitablement, les patients seront conduits au choix de la proximité.

Départ de spécialistes vers les cliniques

Départ de nombreux spécialistes vers les cliniques installées à la périphérie, fermeture de Saint-Agustin, déplacement du CHU. Seule restera la clinique Bretéché. Quelle politique territoriale de l'offre de santé est pilotée par Nantes Métropole ? Quelle place pour le service public ? Dans le privé comme dans le public, l'évolution des techniques médicales a per-

mis la diminution des durées d'hospitalisation et celle du nombre de lits. Mais on est frappé de constater les extensions du secteur privé autour de leur site, tandis que le nouveau CHU réduit encore son nombre de lits et ne pourra s'étendre sur son nouveau site.

Alerte sur la dimension capacitaire

Cet accord de la majorité municipale donné à la réduction du nombre de lits est d'autant plus surprenant que la pandémie actuelle a mis en évidence les insuffisances des moyens hospitaliers publics. Les responsables des urgences préconisent de prévoir une surcapacité en lits qui permettrait de faire face aux situations de crise. À l'évidence, le futur CHU ne pourra y répondre.

Coûts exorbitants des aménagements

Le parti pris pour l'aménagement des dessertes en tramways sera d'un coût très élevé. En dehors des questions d'encombrement, et même d'inévitable saturation (quai de la Fosse par exemple), ces aménagements sont principalement justifiés par le lieu choisi pour implanter le nouveau CHU sans résoudre de façon optimale les temps d'accès. En effet, l'usager accède facilement à l'actuel CHU situé à la croisée des deux lignes principales de trams. Le plus souvent, il devra prendre une correspondance pour accéder au futur site. À l'évidence, cette complication incitera à

se tourner vers le secteur privé plus rapidement accessible. Il restera les patients les plus pauvres qui, pour ne pas acquitter de supplément médical de plus en plus fréquent, devront subir cet allongement des temps de transport... vous avez dit politique sociale ?

«Politique libérale»

À défaut de réussir à concilier diminution des coûts de l'hôpital public et qualité des soins, la politique libérale en matière de services publics s'oriente désormais vers le transfert vers le secteur privé. À Nantes, avec le soutien du PS et de ses affidés. On imagine sans peine les protestations des mêmes si cette politique était menée par des élus LRM ou PR ! »

Bio express

Gérard Brovelli est maître de conférences honoraire à l'université de Nantes, département droit public et sciences politiques. ■



Gérard Brovelli, maître de conférences
honoraire à l'Université de
Nantes. Photo : Photo archives Presse
Océan

par Gérard Brovelli

